

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

ROME 10 JUIN.—Le samedi 17 juin, le Pape a reçu à l'occasion de l'anniversaire de son élévation sur la chaire de saint Pierre, les hommages du sacré collège. Le vénérable doyen, le cardinal Macchi, a commencé la harangue qu'il a eu l'honneur d'adresser à Sa Sainteté par ces paroles qui ont été très-remarquées: " Il y a trois ans que la divine Providence vous a suscité pour essayer les armes que la mort de votre Prédécesseur Grégoire XVI a fait répandre à l'Eglise, etc. " Pie IX a répondu aux félicitations du sacré Collège en lui adressant d'affectueux remerciements et en colligeant les cardinaux de demander pour lui à Dieu, l'esprit de sagesse dont le secours lui est si nécessaire dans les graves circonstances où se trouvent l'Eglise et l'Etat. Le soir, la foule s'est portée au Quirinal avec des torches et de la musique en tête. Le Saint-Père a daigné se montrer au balcon pour recevoir ce nouvel hommage de la pieuse vénération de ses sujets, et leur donner en échange sa bénédiction apostolique.

Je viens d'apprendre de bonne source quelques détails sur la réception de Mgr. Morichini par l'empereur d'Autriche à Innsbruck. L'envoyé extraordinaire du Saint-Siège a été reçu en audience publique, en présence de tous les ministres. L'empereur a déclaré formellement qu'il lui était impossible de se rendre aux vœux du Pape, et que de plus, il était résolu à faire tous ses efforts pour reconquérir les provinces de la Haute-Italie que l'Autriche a perdues. Outre cette réponse verbale de l'Empereur à Mgr. Morichini, il est arrivé à la secrétairerie d'Etat, une dépêche de la chancellerie autrichienne. On y rappelle les nombreux témoignages d'intérêt que le Saint-Siège et Charles Albert ont reçus de l'Autriche depuis 1814; l'on y déplore la situation faite au souverain Pontife par de mauvais conseillers qui abusent de son auguste nom, et ne respectent même plus sa liberté.

Le ministre Mamiani aura bien de la peine à surmonter les embarras qui lui viennent tout à la fois de l'intérieur et du dehors. On prévoit le moment où l'appui de la France deviendra nécessaire; et déjà, si je suis bien informé, le gouvernement pontifical se met en mesure de reconnaître votre République. Cette reconnaissance officielle ne paraît plus subordonnée qu'à l'arrivée de l'ambassadeur français, le duc d'Harcourt.

Au moment de clore cette lettre, j'apprends que le cabinet Mamiani se retire, sous prétexte que le Pape ne veut pas consentir à la formation d'un ministère des affaires étrangères, chargé spécialement des matières civiles. Le départ du paquebot, ne me permet pas d'attendre que cette crise ministérielle soit terminée pour vous en dire le résultat.

NOUVEAU.—Tous les insurgés embusqués à l'extrémité d'une maison de la rue Pétrele, près le clos Saint-Lazare, étaient armés de fusils à vent. On entendait siffler les balles, sans entendre partir le coup. On a fait la même remarque dans une foule de quartiers, et particulièrement autour de l'Hôtel-de-ville. Sur beaucoup de points, les insurgés faisaient usage de la poudre coton et du fulmi-coton, qui a pu leur être facilement apporté par les personnes de l'apparence la plus inoffensive.

200 PRISONNIERS.—L'abolition de la peine de mort a contribué d'une façon très sensible à entretenir la révolte. Ainsi, aujourd'hui, 200 prisonniers ont été dirigés avec des forces imposantes vers le Champ-de-Mars, où ils devaient, leur disait-on, être fusillés; alors ils ont fait entendre les plaintes et les réclamations les plus vives sur ce qu'on leur avait assuré que leur vie n'était pas en danger. Cependant à leur arrivée sur le lieu prétendu de l'exécution, on les isola complètement: un régiment de cavalerie partit immédiatement du pont d'Iéna au triple galop dans leur direction. Aussitôt les 200 prisonniers sur lesquels l'épaveur se consumait se précipitèrent à genoux demandant grâce de la vie: ce qui leur fut bien entendu, accordé; mais ils ont été renfermés dans les caveaux de l'Ecole Militaire.

UN INSURGÉ.—Le capitaine d'état-major Loverdo, aide-camp du général Damesme, envoyé pour reconnaître une barricade rue des Mathurins-Saint-Jacques, est pris par les insurgés. Dans cette circonstance critique, ce brave officier a fait preuve d'un sang froid et d'un courage admirables. Les chefs de la barricade voulaient le forcer à se mettre à leur tête: il leur a répondu qu'ils pouvaient le tuer, mais qu'ils ne le désahonoreraient jamais.

Alors on a voulu le fusiller. Un des chefs s'y est opposé en disant: " Je suis un ancien militaire et je ne souffrirai pas qu'on assassine ainsi un officier désarmé. " Cet homme, qui exerçait un véritable ascendant sur les émeutiers, est parvenu à délivrer le capitaine Loverdo et a voulu le reconduire lui-même jusqu'à la rue des Mathurins-Saint-Jacques où était le quartier-général du général Damesme. M. Arago, membre de l'ex pouvoir exécutif, s'y trouvait en ce moment. M. le capitaine Loverdo, ayant raconté ce fait, on a entouré cet homme et on l'a félicité sur sa belle conduite, mais après quelques instants, il s'est retiré en disant: " Messieurs, je vous laisse, vous êtes à votre ouvrage, je retourne au mien. " Et il s'est éloigné. Quelques heures après on a attaqué et enlevé la barricade.

COURAGE, ETC.—On n'a vu pleurer qu'un seul garde mobile; c'était un enfant de seize ans à peine: il passait sur le boulevard des Italiens, le soir à huit heures. Deux de ses camarades l'accompagnaient et le désignaient avec empressement aux éloges, à l'admiration des gardes nationales de service à chaque ouverture de rue. Il portait un drapeau orné de trous de boulets et de balles. On l'approuvait de toutes parts. Rien, dans sa physionomie, n'exprimait la joie que l'on voyait briller sur la figure de quelques-uns de ses camarades en pareille fête. Comme on lui demandait la cause de cette triste émotion qu'il laissait voir, " Mon camarade qui m'a sauvé a été tué! " dit-il en sanglotant. Alors un de ceux qui l'accompagnaient raconta que ce brave enfant s'était élancé seul pour prendre un drapeau, et s'en était en effet emparé; mais à peine venait-il de le prendre, qu'il est saisi par les insurgés et entraîné par eux. " Nous voulons à son secours, ajoute le garde mobile; celui qui le rejoint le premier tue deux insurgés qui le retenaient, mais il est lui-même frappé d'une balle au cœur. Nous le suivions de près. Nous n'avons pu ramener que celui-ci de nos camarades: l'autre était mort. "

Nous ajouterons que ce brave enfant, au lieu d'aller chercher au palais de l'Assemblée les éloges qu'il avait si bien mérités, et peut-être la croix d'honneur qui a été donnée à quelques-uns de ses camarades, est modestement rentré tout droit à sa caserne, rue de Clichy; il est impossible de voir allié à un plus haut degré chez ce noble enfant, l'héroïque intempérité et la naïve sensibilité.

DES MOYENS.—A en croire plusieurs élèves des hôpitaux on a extrait, des blessures des troupes, des balles qui, après examen, ont été reconnues pour empoisonnées. Les insurgés faisaient usage de tout pour se défendre. Dans le quar-

tier Saint-Jacques, les femmes fondaient des balles dans leurs dës; dans le faubourg Saint-Antoine, les projectiles lancés sur les troupes étaient tous d'une nature très-dangereuse. Les nombreuses boutiques de ferrailleurs avaient été changées en arsenaux. Un officier de la banlieue a eu la cuisse traversée par une vis; on dit même qu'on a trouvé dans les barricades des débris de tuyaux de gaz, transformés en canons par les insurgés.

UN MORT.—Un des plus exigeants de nos héroïques gardes mobiles, plait sous le faix d'un énorme drapeau qu'il avait bravement conquis aux barricades. Nous le félicitons sur sa bravoure, l'orsqu'un de ses camarades qui, malgré les deux pouces dont il le dominait, atteignait à peine quatre pieds et demi, lui adresse cette ingénieuse réflexion: " Dis donc Auguste, dépêche-toi donc de grandir; que tu me fais l'effet, avec ton drapeau, d'une fourmi qui traîne une paille. "

LA POUDRE.—Il faut qu'il y ait, dans la poudre de la poudre, une puissance bien envrante, puisqu'elle fait oublier les horreurs de la guerre civile et les fatigues d'une garde de 36 heures. Nous avons vu des lieutenants-généraux qui faisaient leur service de simples gardes nationaux, le fusil sur l'épaule, malgré 72 ans, revenir rajeunis et dispos du faubourg Saint-Antoine, où ils avaient assisté à la prise de la fameuse barricade. Certes, leur cœur saignait des horreurs de la guerre civile, mais leur teint était coloré et leurs yeux brillaient: peut-être leur imagination les ramenait-elle à une de ces brillantes batailles de la République ou de l'Empire; mais dans celles-là, du moins, disaient-ils, le sang français ne coulait que pour la gloire et le salut de la patrie.

FAUBOURG SAINT-GERMAIN.—Dans plusieurs quartiers, notamment dans le faubourg Saint-Germain, les habitants se sont conduits envers la troupe avec la plus touchante fraternité. Des vivres leur ont été abondamment distribués; les domestiques des grands hôtels leur apportaient à boire, et les dames semblaient rivaliser de zèle dans tous ces actes de bienfaisance, et faisaient apporter des matelas, de la paille pour bivouaquer et même des couvertures. Devant l'Hôtel de M. le maréchal Soult, une table de 36 convertis est restée à peu près en permanence dans ces derniers jours: les officiers et soldats s'y succédaient de demi heure en demi heure.

L'ARMÉE CIVIQUE.—Au-delà du canal Saint-Martin, précisément en face de la rue de la Douane, on remarque en ce moment une maison peinte en rouge, entièrement criblée de balles. Cette maison servait de forteresse dès le vendredi 23, à 400 rebelles qui, des fenêtres, tiraient sans relâche par dessus le canal sur les compagnies réunies dans la rue de la Douane. De leur côté les gardes nationaux (5e légion) voyaient distinctement, et à chaque instant, un grand nombre de femmes entrer à la maison rouge et en ressortir. Ces femmes portaient, les unes des vivres, les autres des munitions; admirez maintenant le sentiment chevaleresque de notre brave garde nationale. Pas un seul homme n'a tiré, n'a même parlé de tirer sur ces malheureuses femmes. N'est-ce pas là un trait qui mérite d'être ajouté à tous ceux qui parlent si éloquentement en faveur de notre armée civile?

PRETENDANTS.—On a dit, dans le début, que l'insurrection était fomentée par des prétendants. C'était vrai. Ces prétendants étaient au nombre de trois: le Terrorisme, le Socialisme et le Communisme.—Ce sont vraiment eux qui ont causé l'insurrection, et le National, qui suit cela mieux que tout autre, a bien tort de faire semblant de prendre le change sur ce point.

GENERALEX SOLDATS.—Quatre généraux, aujourd'hui rayés des cadres, figurant en qualité de simples gardes nationaux dans la vaillante escouade qui débouquait la barricade de Rochechouart; c'étaient MM. Gourgaud, Rulhières, Delarue et Moliné de Saint-Yon, ancien ministre de la guerre. Ce dernier faisait preuve, surtout, d'une rare intrépidité. Armé d'un fusil de chasse à deux coups, il monta le premier à la redoute, déchargea son arme, et vint prendre ses compagnons d'armes par la main pour leur frayer un sentier sur la forteresse.

LES MEDECINS.—La conduite du corps médical a été cette fois, toujours, sublime en tous points. Sous les fusillades croisées des barricades et des troupes, on recontraient les médecins allant ramasser les blessés. Nous avons vu au Panthéon, le docteur Ricord enlever le commandant du seizième bataillon de la garde mobile au milieu d'une grêle de balles. Le docteur Langlébert, chirurgien de la garde mobile à cheval, a eu son chapeau percé en recueillant les blessés jusque sur les premières pierres de la barricade Sainte Geneviève, au moment de l'attaque partie de l'Ecole de droit. Dès le commencement de la fusillade, de la rue de la Harpe, le docteur Véry avait établi une ambulance dans une maison de la place Saint-Michel, et, aidé de quelques étudiants en médecine, il a rendu les plus grands services aux gardes nationaux et aux troupes qui ont escaladé la rue Saint-Hyacinthe et enlevé les positions des insurgés, dans la nouvelle rue Soufflot.

DES FAITS.—Vers quatre heures, on a conduit, le 27 juin, à la présidence, environ une douzaine de gardes nationaux mobiles, dont plusieurs blessés et porteurs de drapeaux pris sur les barricades. On les a introduits successivement auprès du général Cavaignac et auprès du président de l'Assemblée Nationale, qui leur ont adressé les félicitations les plus cordiales.

Une des personnes qui assistaient à cette scène, a appris à M. Sénard qu'un enfant, pour ainsi dire, Delrat, (André Charles), 9me bataillon, 4me compagnie, âgé de seize ans et demi, à lui seul, avait pris hier, 25 juin, cinq insurgés, cinq barricades et cinq drapeaux, sur cinq barricades différentes, rue de Reuilly. Il n'avait pu accompagner ses camarades dans les salons de la présidence, parce qu'il s'était trouvé mal dans une des cours du palais, où il recevait les soins de plusieurs femmes. " Ou est-il? " s'est écrié M. le président, et aussitôt il s'est fait conduire auprès du jeune garde mobile: " Mon enfant, lui a-t-il dit, du plus loin qu'il a pu l'apercevoir, a puisé vous ne pouvez venir vers le président de l'Assemblée Nationale, le président vient vers vous, " et il l'a embrassé avec effusion.

COURAGE ET RÉCOMPENSE.—Le jeune Martin (Hyacinthe) âgé de 13 ans, garde mobile du 13e bataillon, a été enlevé, au milieu d'une grêle de balles, un drapeau que les insurgés avaient planté sur la barricade de la rue Ménilmontant. Le général Lamoricière a envoyé ce jeune homme, on peut dire cet enfant, à l'Assemblée nationale. Martin a été ensuite présenté au général Cavaignac, qui l'a embrassé avec effusion, et, arrachant de la boutonnière du colonel Charras la croix de la Légion d'Honneur, l'a décoré de sa main, en lui disant: TU L'AS BIEN GAGNÉE. Martin s'est écrié: Oh! comme mon père va être content! Il pleurait de joie, et ceux qui assistaient à cette scène touchante avaient eux-mêmes les yeux humides de larmes.—Un autre jeune mobile, Amedée Lecornu, a aussi été décoré pour avoir pris un drapeau à la barricade du faubourg Saint-Denis, à la Chapelle.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE
DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST VINCENT,
MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., a aussi basprix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.
Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie
ECCLÉSIASTIQUE

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELLEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeront avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur reudrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écriv., No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.
Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL.

CHEZ MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE
AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la variété qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en INTRATATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

AUSSI—
CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec broches à RELIEFS en or, argent et couleurs.
Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.
(couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES
En drap d'or (imitation) à dessein très-riche et saillants.
Damas brochés en or et couleurs.
" (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et BanDES de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riche en or, argent et couleurs (désormais nouveaux).
Moire d'or à reflets riches et brillants.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.
Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricques de Paris et de Lyon.

FABRIQUERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ornements Ciboires
Encensoirs
Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation depuis (il n'y a leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. & O. ROBILLARD, No. 84, Cour St. New-Yor

P. GENDRON,
IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions, telle que

LIVRES, PAMPHLETS, BILLETTS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CHEQUES, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE LICENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.
Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUIT.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE
S. S. PIERRE IX.
PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 25 pouces de haut sur 22 pouces de large!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'Ecole italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APOTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELLEAU & LAMOTHE.
RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.
Montréal, 19 novembre 1847.

MANUEL
DE
TEMPERANCE.
PAR LE R. P. CHINIQUY.
RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.
Se vend chez MM. FABRE & CIE.
" MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE.
" A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉS, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1°. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Ulangard, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2°. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3°. Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANTOINE ROMUALD CHARRIERIER, Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.
Montréal, 21 février 1848.—q.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax, est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là.

Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
Le Prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.
Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.
Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.
Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 2
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 3
Chaque insertion subséquente, 0 0 1
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.
Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.
Montréal, MM. FABRE & CIE, Librair
Trois-Rivières, VAL GUILLET, Rev. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Piro. Vis.
St. Anne, M. F. PILOTE, Piro. Direct.
Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.
JOS. RIVET & JOS. CHAPLÉAU,
PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.